



Bureau du vice-recteur à la recherche et à la création

Vice-rectorat à la vie académique
Université du Québec à Montréal

Montréal, le 28 mai 2015

Madame Michèle Boutin
Directrice exécutive
Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada
350, rue Albert, 16e étage
C.P. 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6G4

Madame la Directrice exécutive,

Il me fait plaisir de vous soumettre le nouveau cadre de gestion des chaires de recherche du Canada de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Le nouveau cadre de gestion a été transmis à tous les titulaires de chaires de recherche du Canada (CRC). Il présente l'avantage d'être transparent tout en assurant le même traitement aux titulaires des chaires dites externes et aux titulaires des chaires dites internes. Les principes sont identiques à ceux définis dans le dernier cadre de gestion établi en 2009 par mon prédécesseur, à l'exception d'une augmentation de 2,65% de la contribution salariale.

1. la rémunération de base des titulaires de CRC est la même que celle des professeurs de l'UQAM (sauf les primes dont il est question plus bas);
2. la portion de la subvention des CRC affectée au paiement du salaire et des avantages sociaux du titulaire de la chaire passe de 35% à 37,65%;
3. le solde du salaire et des avantages sociaux du titulaire est assumé par l'Université;
4. une prime salariale de 10 000\$ est versée aux titulaires de chaires de niveau 2 et une prime salariale de 20 000\$ est versée aux titulaires de chaires de niveau 1, cette prime est imputée à la subvention de la chaire;
5. le titulaire de CRC peut imputer à la subvention de sa chaire des allocations de déchargement d'enseignement (dégrèvements) au-delà du dégrèvement consenti par l'Université;
6. tous les fonds résiduels sont utilisés par le titulaire de la CRC au titre des dépenses de recherche;
7. Les titulaires de chaire qui ne sont pas professeurs à l'UQAM lors de l'obtention de leur chaire acquièrent la permanence d'emploi au terme de quatre années, sous réserve d'une évaluation positive.

L'Université du Québec à Montréal est heureuse de pouvoir compter sur l'appui du programme des Chaires de recherche du Canada. Le programme représente un pilier essentiel sur lequel l'UQAM s'appuie pour jouer pleinement son rôle de grande université de recherche à vocation générale et pour contribuer à faire du Canada un leader mondial en matière de recherche-développement et de transfert des connaissances.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice exécutive, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le vice-recteur



Yves Mauffette, Ph.D., Fellow 3M

c.c. Monsieur René Côté, vice-recteur à la Vie académique
Monsieur Philippe Pierret, responsable des dossiers de CRC au Service la recherche et de la création
Madame Susan Snyder, Coordonnatrice de gestion des données, Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada